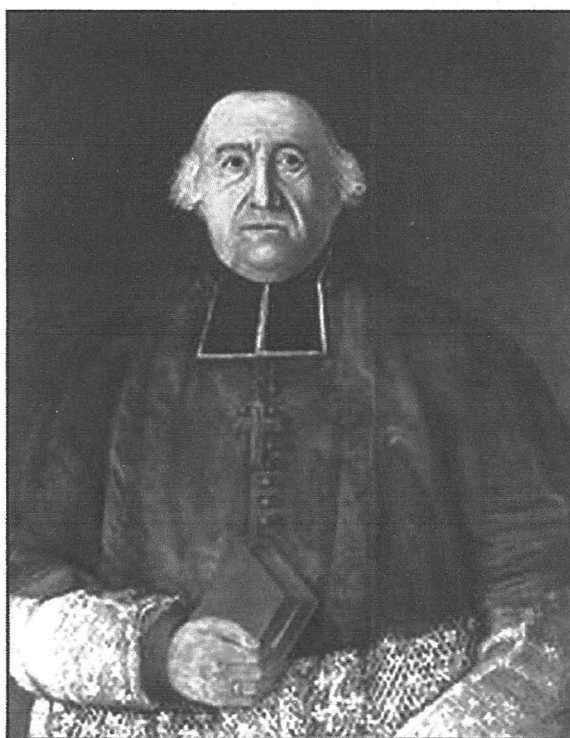


the permanence of the episcopacy. He asked that two bishops serve the Diocese simultaneously, so that the survivor, Rome permitting, might consecrate his own successor. The Test Oath was modified so as to be acceptable to the Holy See, and the passage of the Québec Act in 1774 admitted Catholics to public functions and confirmed the freedom of religion, and that of the Habeas Corpus Act, which granted Catholics the rights and privileges of British subjects, due in large part to Briand's efforts.



Monseigneur Jean-Olivier Briand

Londres, dans le but de protéger les droits de l'Église Catholique, et d'assurer la succession canonique de l'épiscopat. Il demande la nomination d'un évêque coadjuteur avec droit de succession, pour éviter la vacance éventuelle du siège épiscopal. Le serment d'allégeance est modifié de façon à être acceptable au Saint-Siège. La promulgation en 1774 de l'Acte de Québec confirme la liberté de culte et admet les catholiques aux fonctions publiques, et de la loi sur l'Habeas Corpus qui garantit aux catholiques les droits et privilèges de sujets de la couronne Britannique, sont dus en grande part aux efforts de Briand.

The following year, hoping to encourage the people of Québec to join in the war of revolution, General Washington launches two expeditionary forces toward the province. Brigadier General Richard Montgomery travels north via Lake Champlain, while Colonel Benedict Arnold comes through the back-country of Maine. At the end of October 1775, when the Continental Army encamped at the mouth of the Chaudière, preparing to invade the capital, Briand issued a pastoral letter in which he enjoined fidelity to the Crown. A zealous defender of English authority, Briand exercised the full power of his office to discourage dissention, forbidding the administration of the sacraments to those who sided with the "Bostonnais", and refused to recant their error. "Not only must you not marry them", he wrote to the priests of his diocese, "but you must not even publish bans of marriage, unless they have promised before witnesses, which you will put on record, that the subject expresses regret for his past conduct, and is ready to obey, all of which we charge you to receive under oath, which shall be made touching

L'année suivante, dans le but d'attirer les Québécois dans la guerre de révolution, le général Washington lance deux expéditions en direction de la Belle Province. Le général de brigade Richard Montgomery passe par le lac Champlain, tandis que le colonel Benedict Arnold dirige ses troupes à travers l'arrière-pays du Maine. Vers la fin d'octobre 1775, les troupes américaines s'installent à l'embouchure de la Chaudière, face à la ville de Québec, et se préparent à attaquer la capitale. C'est alors que Monseigneur Briand exerce le plein pouvoir de son office, et adresse aux curés de la province un document qui leur défend d'administrer les sacrements à qui que ce soit qui ose s'allier aux Bostonnais. « Non seulement est-il défendu de les marier, mais même de publier leurs bans de mariage, à moins qu'ils n'aient juré en présence de témoins d'abjurer leur erreur, et promis d'obéir, ceci sous serment en touchant le crucifix. ... Quant aux sacrements, il vous est défendu de les administrer, même en danger de mort, ni aux hommes ni aux femmes, sans faire une rétractation publique et un acte de réparation du scandale; quant à ceux qui meurent en obstination, il vous est défendu de les